
**Nombre de membres
en exercice:** 11

Séance du 21 mars 2022

Présents : 9

Votants: 9

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée le 21 mars 2022, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents : Colin SHERIFFS, Hélène CASAGRANDE, Geneviève AIMASSO, Jean-Louis ÉLAIN, Philippe SANCHOT, Michèle LAFFITTE, Sandrine LE DREFF, Philippe PEREIRA, Pascal VINCENT

Représentés :

Excusés : Sébastien BOLZON, Vincent DESPAGNE

Absents :

Secrétaire de séance : Geneviève AIMASSO

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal **Du Lundi 21 Mars 2022**

Ordre du Jour :

- 1) Tableau effectifs
- 2) Point choix mobilier Aménagement du Bourg
- 3) Questions diverses

M. le Maire demande le rajout à l'ordre du jour de la candidature de la commune à un fond de concours mis en place par la CdC, proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil.

1) DE 2022 014 : Création au tableau des effectifs d'un poste d'Agent Technique Territorial à temps non complet

M. le Maire annonce la fin du CDD de l'agent technique. Après discussion, le Conseil donne son accord à l'unanimité à M. le Maire pour effectuer les démarches nécessaires afin de rendre le poste permanent donc avec une ouverture de poste sur le tableau d'effectifs et une stagiérisation de l'agent.

2) Point Choix mobilier Aménagement du bourg

M. le Maire présente le DCE aux conseillers qui font les observations suivantes :

- Utilisation de sol calcaire stabilisé et mélange terre/pierre : inquiétude des tracés blancs et le résultat dans le temps avec le passage des voitures et les mauvaises herbes qui pousseront. Réunion téléphonique à prévoir avec Sébastien BOLZON, Philippe PEREIRA et le MO à ce sujet
- Garde corps derrière la salle des fêtes : le modèle bois est choisi mais un autre style moins structuré serait préférable
- Bancs pour la place de la Mairie : les bancs avec dossier sont choisis
- Pavés pour la place de la Mairie : le Conseil souhaite prendre une décision plus tard mais préfère un calepinage de différentes tailles de pavés. Il demande que l'entreprise retenue présente au moins 3 échantillons et les différentes manières de pose possibles
- Table de piquenique à l'arrière de la salle des fêtes : le Conseil valide le modèle
- Fourreau pour pose de poteau sur la place de la Mairie demandé par le Conseil
- Une prise par arbre planté sur la place a également été demandée avec option pour une lumière
- L'abribus : le modèle ne convient pas au Conseil et il préfère l'adosser à la chaufferie
- Plusieurs entrées ont été oubliées
- Les entrées des maisons sur la route vers l'Église au lieu d'être en béton lavé peuvent être faite avec les même pavés que la place de la Mairie

3) Questions diverses :

❖ Candidature au Fond de Concours – DE_2022_015

Vu les facilités déjà disponibles et utilisées par les touristes sur la place de la Mairie (Panneau d'information, toilettes publiques, parking, bancs)

Vu la proximité de la place de la mairie et l'arrière de la salle des fêtes de la RD 672 liant Langon (sortie autoroute A62) avec l'Entre Deux Mers

Vu le projet d'amélioration et d'aménagement de cet espace d'accueil (déminalisation, positionnement de tables de piquenique, positionnement de bancs et poubelles, plantation d'arbres et d'arbustes)

Vu la création d'un réel espace d'accueil

Vu la situation géographique de la commune à l'entrée du territoire de la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal à l'unanimité

donne son accord à M. le Maire de candidater au fond de concours de la CdC Rurale de l'Entre Deux Mers dans le cadre d'une action touristique

donne l'autorisation à M. le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires

approuve le plan prévisionnel de financement

❖ Élections Présidentielles

M. le Maire propose d'envoyer un planning des permanences aux élections prochainement – accepté à l'unanimité

❖ Repas communal

Le Conseil fixe la date du 25 Juin pour faire le repas communal.

❖ Faucardage

M. le Maire informe le Conseil des nouveaux tarifs cette année pour le faucardage en raison de l'augmentation importante du carburant.

-

La séance est levée à 21h10